

Canton de Berne

Municipalité de Tavannes

TAVANNES

Plan d'Aménagement Local (PAL)

PLAN DE ZONES D'AFFECTATION (PZA)

1:2'000

ATB sa

Association des Travaux de Berne

NATURA

Association des Travaux de Berne

N° plan	2361-10	Format	90 x 108 cm
Etat	Etat	Etat	Etat
13.09.2015	13.09.2015	13.09.2015	13.09.2015
05.07.2016	05.07.2016	05.07.2016	05.07.2016
01.03.2017	01.03.2017	01.03.2017	01.03.2017
18.09.2017	18.09.2017	18.09.2017	18.09.2017

INDICATIONS RELATIVES À L'APPROBATION (IRA)

Information et Participation de la Population (PPP - art. 59 LC)
Publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District (FOADM) les 26 et 27.05.2015
Dépôt Public du 21.05 au 19.06.2015
Science publique d'information le 01.06.2015

Examen Préable (Exp - art. 59 LC et 118 OC)
le 25.01.2017

Procédure d'opposition (art. 60 LC)
Publication dans la Feuille Officielle du Jura bernois (FOJB) les 29.03 et 05.04.2017
Publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District (FOADM) les 29.03 et 05.04.2017
Dépôt Public (DP) du 30.03 au 03.05.2017

Adoption (art. 66 al. 2 LC)
Arrêté par le Conseil Municipal Tavannes, le 16 mai 2017
Adopté par l'Assemblée Municipale Tavannes, le 26 juin 2017

Attestation (art. 120 OC)
Au nom de la Commune municipale de Tavannes
Monsieur Le Maire
Pierre-André GEISER
Le Secrétaire municipal
Olivier GUERNE

Le Secrétaire municipal soussigné certifie l'exactitude des indications ci-avant, à Tavannes, le

Approbation (art. 61 LC)
Approuvé par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT)

Limite de forêt faisant foi approuvée par l'Office des Forêts du Canton de Berne (OFOR)

Légende:

A titre prescriptif

Zones bâties / Zones à bâtir:

H2

Zone d'Habitation 2

H3

Zone d'Habitation 3

H4

Zone d'Habitation 4

GP

Grande Propriété

CC

Zone Centre

M2

Zone Mixte 2

M2PB

Zone Mixte 2 Près Bernard

M3

Zone Mixte 3

M4

Zone Mixte 4

A

Zone d'Activités

Autres zones:

ZBP

Zone affectée à des Besoins Publics

ZSL

Zone destinée aux installations de Sport et de Loisirs

Limite de zone

ZV

Zone de Verduze

ZVJ

Zone "Jardins et Vergers"

ZF

Zone de Ferme

ZHA

Zone de Hameaux

ZCF

Zone destinée aux Constructions et installations sur le domaine Ferroviaire

ZED

Zone de Extraction de matériaux et de Décharge

Périmètres:

II

Degré de Sensibilité au bruit (DS)

30m

Profondeur de construction de 30m (DS III)

PO

Zone à Planification Obligatoire

ZPS

Zone régie par des Prescriptions Spéciales

PPS

Périmètre de Protection des Sites (PPS)

ISOS

Périmètre / Ensemble ISOS

PPA

Périmètre de Protection Archéologique (PPA)

"Objets" / éléments naturels

Cours d'eau à ciel ouvert

Cours d'eau enterré

Limite de forêt faisant foi selon art. 10 al. 2 Lfo

Alignement en dérogation à la distance de 30m par rapport aux lisières forestières

AEM

Arbre d'Essence Majeure

A titre indicatif

Limite communale

Monument digne de protection

Monument digne de conservation

Architecture contemporaine (Appendice RA)

Niveau de Qualité de la desserte par les Transports Publics